

Compte rendu



Assemblée Générale Ordinaire 2019

Ping Pong La Cravanchoise - Cravanche TT

L'Assemblée générale s'est tenue mercredi 26 juin 2019 à 19h00 en Mairie de Cravanche.

ORDRE du JOUR :

1. Rapport moral et rapport financier.
2. Rapport sportif : section loisirs - section compétition
3. Election du Bureau : président, trésorier, secrétaire.
4. Compétition : orientation de la saison prochaine
5. Organisation des séances : rentrée de septembre 2019
6. Tenue du stand des Eurockéennes du JE 4 au DI 7 juillet.
7. Questions diverses.

Le Quorum étant atteint, l'Assemblée générale débute à 19h10.

1. Rapport moral et rapport financier.

➤ Rapport moral

Présentation faite par Emmanuel PETITJEAN – Président de l'Association

L'association que ce soit dans sa partie « loisirs » ou « compétition » continue à bien fonctionner, en notant en particulier un développement significatif de la section jeune.

Le club comporte 38 adhérents dont 11 jeunes (-18 ans) et 2 féminines : 14 licences « Tradi » et 9 licences « Promo ».

Il y avait 2 jeunes en 2018, contre 10 en 2012. A ce jour, nous comptons 11 jeunes et pas moins de 10 jeunes par entraînement.

Pour un entraînement de qualité des jeunes, le créneau d'entraînement des adultes a cependant dû être supprimé. Du fait d'une augmentation significative des effectifs et pour permettre du jeu de qualité tant pour les adultes que pour les jeunes, nous avons demandé à bénéficier de créneaux supplémentaires. Nous avons obtenu un 2ème créneau puis un 3ème créneau, les lundis et jeudis, venant s'ajouter à celui du mercredi.

Ceci permet de réguler les participants aux séances.

L'association se nomme à partir de ce jour : « Ping-Pong la Cravanchoise – Cravanche TT ».

Cette dénomination comprend la partie « loisir » et la partie « compétition ».

Mot de Jean-Noël MARTIN, président du Comité Directeur 90.

Le président du CD90 rappelle qu'il est important que les personnes se forment aux fonctions supports tels qu'arbitre, juge arbitre, cadre... et que le CD peut aider en proposant notamment des stages (formation, perfectionnement).

Par ailleurs, il insiste sur l'importance des certificats médicaux. « Pas de certificat médical valide, pas de compétition. »

Il souligne le dynamisme que fait preuve notre association et demande à Emmanuel PETITJEAN d'intégrer le Comité directeur du CD90, qui accepte pour y représenter les intérêts de l'Association.

Jean-Noël MARTIN termine son intervention en remettant des coupes aux jeunes présents lors du tournoi interne de fin de saison.

Les évènements marquants de 2018-19

Emmanuel PETITJEAN retrace les évènements qui ont marqué la saison écoulée avec notamment :

- Participation à « Sportissimo », 1^{er} et 2 septembre → promotion de notre club et du Ping-Pong en général ;
- Fête de fin d'année (16 décembre), en présence de nombreux bénévoles, en remerciement de la participation aux Eurockéennes ;
- Le repas des aînés (19 janvier) → environ 4-5 membres du club ont servi les aînés. Echange de bon procédé en remerciement à la Mairie qui met entre autres à disposition la Cravanchoise aux associations ;
- Réunion des présidents (21 janvier) → alerte sur des frais de fonctionnement relativement élevés ;
- Remise récompenses SEJ en février ;
- Repas des bénévoles (16 mars) ;
- Tournoi SRB (jan-avril) ;
- Portes ouvertes du 29 mai avec environ 37 personnes ;
- Repas festif du 7 juin avec environ 40 personnes ;
- Visite de Schiltigheim 15 juin ;
- Fin de saison 3 juillet ;

A la suite de cette intervention, le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

➤ **Rapport financier = Comptes du 15 juin 2017 au 15 juin 2018.**

Présentation faite par Raoul AIMMEUR – Trésorier de l'Association.

Raoul précise les achats qui ont marqué la saison avec notamment :

- Les maillots (que nous pouvons porter fièrement lors des rencontres amicales et de compétitions) ;
- 2 tables de meilleure qualité, achetées à Danjoutin ;
- 2 bâches ;
- Plusieurs raquettes pour prêter / dépanner
- 1 robot (essentiellement destiné à l'entraînement des jeunes) ;
-

Le rapport a été approuvé à l'unanimité.

Raoul AIMMEUR conclue son intervention par un texte de remerciement et d'encouragement auprès des membres du club pour exprimer la satisfaction d'appartenir à un club qui donne envie !

2. Rapport sportif : section loisirs - section compétition

Présentation faite par Pascal GARCIN – Capitaine de l'équipe 1, Isabelle PERTILE – Capitaine de l'équipe 2 et Emmanuel ROLLAND qui encadre notamment les jeunes.

- Pascal GARCIN (capitaine de l'équipe 1) souligne l'importance des certificats médicaux. Pour l'équipe 1, l'objectif sera de repasser de D1 à R4.
- Isabelle PERTILE (capitaine de l'équipe 2) indique que l'objectif pour l'équipe 2 sera de monter en D2, après avoir fait quand même 3 montées sur 4 possibles. "Par ailleurs, Isabelle Pertile s'est formée théoriquement et en pratique à la fonction de juge arbitre. Attestation validée.
- Emmanuel ROLLAND encadre les jeunes assisté d'Emmanuel PETITJEAN. Actuellement, il y a une forte présence et participation. Depuis quelques temps, les jeunes aident bien pour installer le matériel. Avec l'aide d'Emmanuel au départ, ils ont appris à s'auto-échauffer (selon une trame proposée par Emmanuel). Il est confiant pour l'année prochaine. Petit bémol, s'il en est un, pour la saison suivante, éventuellement s'assurer que les dossiers d'inscriptions sont complets serait un critère de sélection. 12 jeunes pourraient effectivement être un seuil (quota) pour accueillir les jeunes dans de bonnes conditions.

3. Election du Bureau : président, trésorier, secrétaire.

A chaque AG, les 3 postes sont remis à disposition et sujets à élection.

Se représentent à nouveau à leur propre succession : Emmanuel PETITEAN, Raoul AIMMEUR, Sébastien DANIEL, Isabelle PERTILE. Un nouveau membre se présente : Jean-Pierre PERTILE.

Après vote sont élus comme

- Président : Emmanuel PETITJEAN
- Trésorier : Raoul AIMMEUR
- Secrétaire : Sébastien DANIEL
- Trésorière adjointe : Isabelle PERTILE
- Secrétaire adjoint : Jean-Pierre PERTILE

Cette modification sera apportée au statut.

Le siège social se tient au 20 rue du haut des prés – 90300 Cravanche.

Pour répondre aux exigences de FFTT une section sportive sera maintenue.

Le Bureau de la section « compétition » sera composé du Président, Trésorier et du Secrétaire de l'Association et devront être titulaire d'une licence.

- Président : Emmanuel PETITJEAN
- Trésorier : Raoul AIMMEUR
- Secrétaire : Sébastien DANIEL

Pascal GARCIN demeure le référent « compétition » et sera chargé entre autre de l'inscription des 2 équipes en championnat.

4. Compétition : orientation de la saison prochaine

Equipe 1 sera composée de :

- Pascal GARCIN (capitaine), Paul CLAUDEPIERRE, Philippe MARCHAND, Nicolas WENDLING et Emmanuel ROLLAND

Equipe 2 sera composée de :

- Isabelle PERTILE (capitaine), Jean-Pierre PERTILE, Tao YANG, Grégory WOOD, Julien GRANDJEAN, Bruno CHOIGNARD, Aurélien BORGIO et Marc GABLE
Jonathan GAROUI arrête la compétition.

5. Organisation des séances : rentrée de septembre 2019

A la suite d'une discussion entre les différents membres de l'association, il a été retenu la proposition suivante.

Horaires de la saison prochaine

- Lundi 20h30 → entraînement des adultes par Paul CLAUDEPIERRE
- Mercredi 18h30 – 20h00 → entraînement des jeunes par Emmanuel ROLLAND
- Mercredi 20h15 - 22h30 → jeu libre adultes et jeunes ;
- Jeudi 20h30 → jeu libre adultes ;

Les entraîneurs devront être assistés par des membres du club, et ceci pourra se faire « à tour de rôle » et permettra d'épauler Paul CLAUDEPIERRE et Emmanuel ROLLAND pour la qualité des séances.

A noter que le battement de 15 min du mercredi entre 20h et 20h15 sert au rangement matériel (robot, ...) et aux éventuelles remarques, consignes, débriefs de la séance.

Il est également rappelé l'importance du respect des horaires pour ne pas perturber les entraînements.

6. Tenue du stand des Eurockéennes du JE 4 au DI 7 juillet

Les Eurockéennes se tiendront du jeudi 4 au dimanche 7 juillet inclus (soit 4 jours).

Une réunion d'information est organisée sur site le lundi 1^{er} juillet à 19h00.

La liste des volontaires du club, plus les extérieurs, a permis d'avoir une vingtaine de personnes par soir, ce qui reste confortable assure Emmanuel PETITJEAN en présentant – fichier à l'appui - la répartition des volontaires par jour.

7. Question diverses

Tarifs

Pas de modification pour cette saison nonobstant l'augmentation tarifaire de la licence. Le club supporte cette augmentation

- LOISIRS : 50 euros ;
- COMPETITION : 115 euros ;

Matches amicaux

Emmanuel PETITJEAN insiste sur l'intérêt des matches amicaux. Chacun est libre de contacter un club pour organiser un match, préférentiellement éviter le mercredi ou l'organiser à l'extérieur.

Ces rencontres peuvent être organisées aussi pour les Jeunes, et pour la section « loisir ».

Investissement - matériel à acheter

- Balles plastiques d'entraînement + compétition
- 2 filets
- Bombes de peintures (pour peindre les bâches blanches) cependant l'achat d'autres bâches adaptées sera privilégié. (Emmanuel ROLLAND se charge de trouver le matériel adapté).
- Surfilet pour les entraînements
- Equipement divers spécifique d'entraînement
- 2 tablettes ou ordi portable pour chacune des 2 équipes. Ce matériel sera stocké dans le local de rangement. Bruno CHOIGNARD se propose de voir si du matériel d'occasion pourra faire l'affaire, sinon un achat sera réalisé.

L'ordre du jour étant écoulé, la séance est clôturée à 21h45 suivie du pot de l'amitié.

Le président : Emmanuel PETITJEAN, le trésorier : Raoul AIMMEUR, le secrétaire : Sébastien DANIEL